# **CONTRAT DE CONSULTATION**

#### **PARTIES**

Ce Contrat de Service (ci-après dénommé le « Contrat de consultation ») est conclu le 3 Sept 2024 (la « Date d'Entrée en Vigueur »), entre Agma Organization Technology inc., ayant une adresse à 8191 College Pkwy #306, Fort Myers, FL 33919, United States (ci-après dénommé le « Consultant »), et MABOA Daniel Emmanuel, ayant une adresse à Logbessou, Douala Cameroun (ci-après dénommé le « Client ») (collectivement dénommés les « Parties »).

## CONSIDÉRATION

Les Parties conviennent que le Consultant fournira les services décrits ci-dessous, tandis que le Client fournira en retour une compensation pour ces services et son expertise.

#### **SERVICES**

Les services du Consultant sont résumés ci-dessous :

- 1. Conception
- 2. Codage
- 3. Débogage
- 4. Déploiement

#### **HONORAIRES**

Un montant de **1 600 FCFA par heure de travail** sera facturé au Client par le Consultant le premier jour de chaque semaine pour tous les services fournis et exécutés ainsi que pour toutes les dépenses préalablement approuvées engagées la semaine précédente.

Le Client est tenu de régler la facture dans un délai de **2 jours** suivant la fin de la semaine précédente.

Les Parties conviennent que les paiements doivent être effectués par world remit ou express exchange et envoyés au client avec ses informations valides.

# **DÉPENSES**

- Le Consultant a droit à un remboursement pour toutes les dépenses raisonnables et nécessaires qui ont été engagées lors de la fourniture de ses services au Client.
- Le Client est tenu de pré-approuver toutes les dépenses / toutes les dépenses supérieures à **5 000 FCFA**.
- Le Consultant est tenu de fournir une preuve et/ou un reçu pour toutes les dépenses qu'il/elle a engagées.

## DURÉE

Ce Contrat prendra effet à la date de signature de ce Contrat (ci-après dénommée la « **Date d'Entrée en Vigueur** ») et se terminera par le consentement de l'une des parties à tout moment accompagné d'un préavis de **5 jours** ouvrable.

À la fin de la durée du Contrat, ce Contrat ne sera pas renouvelé automatiquement pour une nouvelle durée.

## RÉSILIATION

Ce Contrat peut être résilié dans les cas suivants :

- Immédiatement en cas de violation de ce Contrat par l'une des Parties.
- À tout moment en fournissant un préavis écrit à l'autre partie **5 jours** ouvrable avant de résilier le Contrat.

#### **RELATION ENTRE LES PARTIES**

Les Parties conviennent que le Consultant dans ce Contrat est un entrepreneur indépendant, fournissant les services énoncés plus haut et agissant en tant qu'entrepreneur indépendant.

En aucun cas, le Consultant ne sera considéré comme un employé.

De plus, ce Contrat ne crée aucun autre partenariat entre les Parties.

### **EXCLUSIVITÉ**

Les Parties conviennent et comprennent que ce Contrat n'est pas exclusif et que les Parties sont libres de conclure d'autres contrats similaires avec d'autres parties.

# **PROPRIÉTÉ**

Les Parties conviennent que tout travail créé par le Consultant dans le cadre de la prestation de ses services restera la propriété exclusive du Client, qui pourra l'utiliser sans aucune restriction.

# CONFIDENTIALITÉ

Tous les termes et conditions de ce Contrat et tout matériel fourni pendant la durée du Contrat doivent être tenus confidentiels par le Consultant, sauf si la divulgation est exigée par la loi.

Divulguer ou utiliser ces informations à d'autres fins que celles prévues dans ce Contrat, ou au-delà des exceptions énoncées ci-dessus, est expressément interdit sans le consentement préalable du Client.

### **RÉSOLUTION DES CONFLITS**

Tout litige ou différend découlant de ou en relation avec ce Contrat sera soumis à négociation conformément aux lois du Cameroun.

#### LOI APPLICABLE

Ce Contrat sera régi et interprété conformément aux lois du Cameroun.

### DIVISIBILITÉ

Dans le cas où une disposition de ce Contrat serait jugée nulle et inapplicable par un tribunal compétent, les dispositions restantes resteront en vigueur conformément à l'intention des Parties.

# INTÉGRALITÉ DU CONTRAT

Ce Contrat contient l'intégralité de l'accord et de la compréhension entre les Parties concernant l'objet des présentes, et remplace tous les accords, compréhensions, incitations et conditions antérieures, explicites ou implicites, oraux ou écrits, de toute nature concernant l'objet des présentes. Les termes express de ce document prévalent et remplacent tout cours d'exécution et/ou usage commercial incompatible avec l'un des termes des présentes.

#### **MODIFICATIONS**

Les Parties conviennent que toute modification apportée à ce Contrat doit être faite par écrit et signée par les deux Parties.

Ainsi, toute modification effectuée par les Parties sera appliquée à ce Contrat.

## SIGNATURE ET DATE

Les Parties conviennent par la présente des termes et conditions énoncés dans ce Contrat, comme en témoigne leur signature ci-dessous :

CLIENT	CONSULTANT
Nom:	Nom: MABOA Daniel Emmanuel
Signature:	Signature:
Date:	Date: 3 Septembre 2024